

LEXIQUE

A

ABIOTIQUE. Qualifie un espace où il ne peut exister aucune forme de vie. Les facteurs écologiques abiotiques d'un milieu naturel sont ceux qui ne dépendent pas des organismes vivants ; ils sont de nature physique ou dynamique et d'ordre climatique, hydrologique ou édaphique (lié au sol).

ADAPTATION ÉCOLOGIQUE. Modification de la forme, de la physiologie ou des comportements d'une espèce vivante, lui permettant de supporter les variations d'un ou plusieurs facteurs d'un milieu, tout en continuant à l'exploiter.

AUTOÉPURATION. Épuration naturelle d'un milieu aquatique, par l'intervention de micro-organismes minéralisateurs.

B

BENTHIQUE. Zone correspondant au fond d'une étendue d'eau. Organisme d'un écosystème aquatique vivant au contact du sol ou de sa proximité immédiate.

BIOCÉNOSE. Groupement d'êtres vivants (plantes, animaux) vivant dans des conditions de milieu déterminées, et unis par des liens d'interdépendance. Le terme recouvre à la fois l'ensemble des communautés, la répartition de leurs espèces et leurs interrelations.

BIODIVERSITÉ. Variété des espèces vivantes peuplant la biosphère ou un écosystème donné.

BIO-INDICATEUR. Organisme (ou ensemble d'organismes) capable de traduire de façon directe et évidente des modifications qualitatives ou quantitatives de son écosystème.

BIOMASSE. Masse de la matière organique des communautés végétales et animales par unité de surface ou de volume, estimée à un moment donné.

BIOTIQUE. Qui est propre à la vie. Les facteurs écologiques biotiques sont liés à l'activité ou au métabolisme d'êtres vivants.

BIOTOPE. Territoire occupé par une biocénose. Ensemble des facteurs physiques, chimiques et climatiques, relativement constants, constituant l'environnement de cette biocénose. C'est la composante non vivante d'un écosystème, qui renferme des ressources suffisantes pour assurer le maintien de la vie.

C

CHAÎNE ALIMENTAIRE. Suite d'être vivants dans laquelle les uns mangent ceux qui les précèdent dans la chaîne, avant d'être mangés par ceux qui les suivent ; elle comprend les producteurs primaires végétaux chlorophylliens, les consommateurs de premier ordre (animaux herbivores), les consommateurs de second ordre (carnivores), et enfin les décomposeurs ou bio-réducteurs.

CLIMAX. Groupement vers lequel tend la végétation d'un lieu, dans des conditions naturelles constantes, en l'absence de d'intervention de l'homme. Sa structure dépend étroitement des facteurs climatiques et de la nature du sol.

COLONISATION. Action par laquelle une espèce introduite dans un nouveau milieu dont elle n'est pas originaire y occupe finalement tous les habitats qui lui sont favorables.

D

DIVERSITÉ SPÉCIFIQUE. Caractérisation du nombre plus ou moins grand d'espèces qui composent un peuplement. Elle est exprimée par différents indices.

E

ÉCOSYSTÈME. Unité écologique fonctionnelle douée d'une certaine stabilité, constituée d'un ensemble d'organismes vivants (biocénose), exploitant un milieu naturel donné (biotope). Cette notion intègre également les interactions des espèces entre elles et avec leur milieu de vie.

ENDÉMISME. Distribution bien définie et très limitée de certaines espèces (espèces endémiques) qui se sont différenciées au cours de l'évolution dans des aires restreintes et qui y sont restées strictement localisées.

ESPÈCE. Unité de base de la classification des êtres vivants.

LEXIQUE

F

FACTEUR ÉCOLOGIQUE. Qualifie tout élément du milieu susceptible d'influencer un être vivant :
Facteur abiotique, de nature physique ou chimique (relief, climat, eau, sol...)
Facteur biotique, dû à l'influence d'êtres vivants (compétition alimentaire, prédation...)
Facteur anthropique, dont l'influence est d'origine humaine
Facteur édaphique, lié à la nature du sol
Facteur limitant, n'importe quel facteur écologique empêchant, par son intensité (trop forte ou trop faible), l'existence d'une espèce.

H

HABITAT. Partie d'un biotope effectivement occupée par une espèce.

HORIZON. En pédologie, chacune des différentes strates de couleur, de texture et de structure différentes que l'on note sur un profil de sol.

L

LENTIQUE. Qui concerne les eaux lentes, voire stagnantes.

LIMNICOLE. Qualifie une espèce vivant dans un lac.

M

MACROPHYTES. Qualifie un groupe de plantes aquatiques visibles à l'oeil nu.

MIGRATION. Déplacement périodique, généralement saisonniers, qu'effectuent certaines espèces animales.

N

NEUTROPHILE. Qualifie une espèce végétale se développant sur un sol neutre (pH=7).

NICHE ÉCOLOGIQUE. Concept situant la place et le rôle d'une espèce dans un écosystème.

P

PALÉONTOLOGIE. Science des êtres vivants (animaux et végétaux) qui ont peuplé la Terre au cours des temps précédant la période historique, fondée sur l'étude des fossiles.

PLANCTON. Ensemble des organismes aquatiques en suspension dans l'eau.

PHYTOCÉNOSE. Ensemble des végétaux d'un écosystème.

PRÉDATION. Mode d'alimentation par lequel un animal se nourrit de proies vivantes.

R

RÉSEAU TROPHIQUE. Ensemble interconnecté des chaînes alimentaires d'une biocénose.

RIPICOLE. Qualifie un organisme ou une communauté vivant au bord des eaux courantes.

RIPISYLVE. Formation d'arbres installés le long d'un cours d'eau.

S

SAXICOLE. Se dit d'une plante qui vit sur les rochers, dans les terrains pierreux (syn. saxatile).

STRATE. Ensemble de végétaux de même hauteur, correspondant à un rôle écologique (strates herbacée, arbustive et arborescente).

STRATE. Chacune des couches parallèles qui constituent un terrain.

SYLVICOLE. Concerne tout ce qui est inféodé à l'habitat forestier.

T

TROPHIQUE. Relatif à l'alimentation des organismes vivants.